

## **INSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE MODALITES**

### **INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE 2022 – 2023**

Vous avez le projet de nous confier votre enfant à la rentrée 2022.

Voici la procédure à suivre :

#### **1<sup>ère</sup> étape : demande d'inscription**

Le document « Dossier de demande d'inscription Ecole Maternelle et Primaire » est à télécharger sur le site [www.institutionbayard.fr](http://www.institutionbayard.fr) et à retourner à l'école (par courrier ou en le déposant à l'accueil) avec :

- copie de la page vaccinations du carnet de santé de l'enfant avec son nom,
  - les copies des livrets scolaires de l'année 2020/2021 pour le primaire
- ainsi que tout autre document que vous jugerez utile pour l'étude de votre demande d'inscription.**

Après étude de votre dossier :

- Soit vous serez appelés, pour convenir d'un entretien avec le chef d'établissement.

**La présence de votre enfant sera impérative.**

- Soit vous serez informés par courrier que votre enfant est placé sur liste d'attente au motif de : « effectif de la classe demandée complet à ce jour ».
- Vous pourrez, éventuellement, être appelés plus tard si des disponibilités se présentent.